

**Mme Cécile Jodogne, ministre.**- Tournée minérale est une campagne menée par la Fondation contre le cancer et DrugLijn. Plusieurs partenaires y sont associés, mais il s'agit de firmes privées (Axa, Teisseire, Kinopolis, Basic Fit) et d'une mutualité (Partenamut). Si les services

dépendant de la Commission communautaire française ne sont pas des partenaires officiels, divers contacts ont eu lieu entre le promoteur de la campagne et plusieurs d'entre eux ainsi qu'avec la Fédération bruxelloise des institutions pour toxicomanes (Fedito).

Ces acteurs relayent largement les informations relatives à la campagne sur leur site internet, dans leurs newsletters et via les réseaux sociaux. De plus, le site internet de la campagne renvoie les usagers qui se posent des questions sur leur consommation d'alcool vers plusieurs associations soutenues par la Commission communautaire française telles qu'Univers santé, le groupe Jeunes, alcool et société, Infor-Drogues, Fedito Bruxelles et Aide-Alcool.

En ce qui concerne l'opportunité de commanditer une étude relative aux conséquences de la pression sociale, une telle enquête a été menée par Modus Vivendi en collaboration avec Eurotox en 2015. Elle a permis d'identifier les pratiques de consommation d'alcool de près de 3.000 étudiants de l'Université libre de Bruxelles (ULB) et de l'Université Saint-Louis grâce à un questionnaire en ligne. Il s'agit donc d'une enquête très large et très approfondie. Il y a deux ou trois ans, nous avons eu l'occasion de l'aborder ici.

Elle a également produit des résultats très intéressants, qui ont largement alimenté le projet de réduction des risques mené dans l'enseignement supérieur. Je ne citerai que quelques éléments :

- les étudiants ont consommé en moyenne seize verres d'alcool par semaine au cours du dernier quadrimestre précédant l'enquête ;
- un tiers des étudiants présente une consommation excessive d'alcool, soit plus de quatorze verres par semaine pour une femme et plus de 21 verres par semaine pour un homme ;
- une femme sur quatre présente une consommation excessive d'alcool (soit plus de quatorze verres par semaine) ;
- 15% des étudiants disent avoir connu plus d'un épisode de binge drinking par semaine. Nous ne parlons pas forcément ici des cas de comas éthyliques, tous ne vont heureusement pas jusque-là ;
- les étudiants les plus jeunes sont davantage concernés par une consommation excessive.

Ces quelques chiffres sont impressionnants et inquiétants. Cependant, je vous invite à lire l'ensemble des résultats, disponibles sur le site de Modus Vivendi, car cette lecture d'ensemble permet une compréhension nuancée de la consommation des étudiants.

Au sujet de la motivation des étudiants à boire de l'alcool, permettez-moi de citer un extrait du rapport : "Il apparaît que la socialisation et la stimulation sont les motivations les plus fréquemment invoquées par les étudiants (en particulier par les hommes) pour expliquer leur consommation de boissons alcoolisées, alors que les motivations d'adaptation face au stress et de conformité (s'intégrer au groupe, ne pas être mis de côté) sont peu fréquemment citées".

Dans cette enquête, l'impact de la pression sociale ne semble donc pas être un facteur majeur lié à une consommation excessive, mais l'un des facteurs liés à la

consommation d'alcool et d'autres drogues. Les services de promotion de la santé comme Infor-Drogues abordent ce déterminant dans leurs projets de prévention afin d'aider les jeunes à dissocier appartenance à un groupe et consommation.

J'en viens maintenant aux actions soutenues par la Commission communautaire française . Il y a tout d'abord le projet "Drink different - Alcool en milieu étudiant" mené par l'asbl Modus Vivendi dans les universités et hautes écoles bruxelloises. Ce projet repose sur la responsabilité des étudiants, la prévention par les pairs et la réduction des risques. Concrètement, des étudiants formés à la réduction des risques en sensibilisent d'autres avec lesquels ils partagent un langage commun et une même culture festive. Le soutien des autorités académiques à ce type de projet géré par les étudiants est un élément déterminant de sa réussite.

Concrètement, diverses mesures sont proposées telles que l'aménagement de "coins sûrs" lors des soirées, où l'on propose de l'eau et de la nourriture gratuites, ainsi qu'un espace de repos.

L'asbl a publié un guide pratique permettant d'aider les acteurs à développer un projet de réduction des risques liés à l'usage d'alcool en milieu étudiant. Ce guide vise à autonomiser et pérenniser le projet d'année en année puisque la population étudiante se renouvelle régulièrement. L'association met également à disposition de tous les acteurs intéressés une série d'outils pratiques permettant d'élaborer son propre projet de prévention.

Au-delà de la consommation d'alcool, des thématiques diverses sont abordées : la sécurité lors des soirées, le retour au domicile, la gestion de l'agressivité, les risques liés aux nuisances sonores, les infections sexuellement transmissibles, les premiers secours, etc. Je rappelle que toutes les enquêtes montrent que la sensibilisation par les pairs est la plus efficace.

Je soutiens également le groupe porteur Jeunes, alcool et société, piloté par l'asbl Univers santé. Ce groupe est actif depuis plusieurs années et bénéficie d'une reconnaissance pluriannuelle comme réseau de promotion de la santé depuis l'année 2018. Ce réseau agréé travaille principalement en milieu étudiant. Il rassemble divers intervenants issus des secteurs de l'éducation, de la jeunesse et de la santé concernés par la consommation d'alcool des jeunes. Il s'est donné pour mission d'agir sur les représentations de la consommation d'alcool à deux niveaux. Il s'emploie à faire remonter les constats des jeunes vers des adultes-relais - qui peuvent être des parents - et leur fournit des outils pour aborder la question des consommations responsables.

Ces outils visent en particulier à développer le sens critique des jeunes vis-à-vis des médias et des stratégies publicitaires qui sont de plus en plus ciblées et agressives.

D'autre part, le réseau observe ces pratiques commerciales, les législations en vigueur et leurs conséquences sur les consommations. Sur cette base, il élabore un plaidoyer destiné aux acteurs politiques dans le but de modifier les contextes de consommation et ainsi réduire les consommations problématiques.

Travailler sur les représentations des jeunes et leur esprit critique et, en parallèle, sur les contextes réglementaires et publicitaires est une approche complexe, mais

extrêmement cohérente. En dehors de ces deux projets spécifiquement axés sur la thématique de l'alcool, d'autres actions de promotion de la santé intègrent cette question dans un ensemble plus large, par exemple le label Quality Nights et le réseau Safer Fiesta (organisé par l'asbl Modus Vivendi), qui coordonne l'ensemble des acteurs du milieu festif.

En ambulatoire, certains services diffusent également de l'information au sujet des consommations problématiques d'alcool et proposent un accompagnement des usagers ayant une consommation excessive. C'est notamment le cas de l'asbl Le Pélican avec son site interactif aide-alcool.be.

Voilà, Monsieur le député, un aperçu des actions que je soutiens afin de lutter contre les surconsommations d'alcool. Ce sujet a constitué une de mes priorités au cours de cette législature. Il ne manque plus qu'un Plan alcool au niveau fédéral pour mener une politique tout à fait cohérente.

Il ne suffit pas de travailler sur la demande d'alcool et sur la prévention. Comme le dit l'Organisation mondiale de la santé, pour être cohérent, il faut aussi travailler sur l'offre d'alcool. Je ne répéterai pas ici nos déceptions par rapport à ce qui a été mis en œuvre au niveau fédéral. J'espère que le prochain gouvernement fédéral y sera plus favorable que celui-ci et que nous pourrons enfin avancer sur cette problématique essentielle de l'offre d'alcool.

Madame Rousseaux, je ne dispose pas de statistiques plus précises sur le nombre de décès, d'autant plus que celles-ci ne mettent pas vraiment ce critère en avant. Je ne pense donc pas que les chiffres que l'on pourrait déterminer seraient très fiables.

**Mme Cécile Jodogne, ministre.-** Ce n'est effectivement pas un facteur majeur, dans le sens où ce n'est pas le plus important. Cette enquête couvrait toutes les problématiques de consommation d'alcool et je vous la conseille : elle est vraiment intéressante.